



RAPPORT ANNUEL 2018

Banque du Maghreb Arabe Pour L'investissement et le Commerce -SPA-
مصرف المغرب العربي للاستثمار والتجارة / الجزائر (ش.م)





RAPPORT ANNUEL -2018-

رأس المال 100 مليون دولار أمريكي - السجل التجاري 99 بـ 16/00-000 9382 Capital 100 millions de Dollars US. R.C

المقر الرئيسي: 07 شارع ديبوا - حيدرا - الجزائر (16035) Siège Social : 07 Rue Dubols Hydra (16035)

الهاتف: + 213 (23) 48.45.49 / 48.45.39 / 48.45.46
48.45.48 / 48.45.38 / 48.45.44

الفاكس: + 213 (23) 48.45.40 / 48.45.42 FAX :

SWIFT : BMIC-DZAL

Site web: www.bamlc-dz.com

E-MAIL : bamlc@bamlc-dz.com



OBJET DE LA BANQUE

1. *La B.A.M.I.C* est une Banque Créée en vertu de la convention Algéro-Libyenne du 19 Juin 1988.
2. *La* banque a pour objet d'accomplir toutes opérations bancaires, financières et commerciales ayant une viabilité économique, libellées en devises convertibles.
3. *Le* capital de la Banque est de **100 000 000** de Dollars US souscrit comme suit :

▪ LIBYAN FOREIGN BANK (L.F.B) TRIPOLI	50 %
▪ BANQUE EXTERIEURE D'ALGERIE (B.E.A) ALGER	12,5 %
▪ BANQUE NATIONALE D'ALGERIE (B.N.A) ALGER	12,5 %
▪ BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (B.A.D.R) ALGER	12,5 %
▪ CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE (C.P.A) ALGER	12,5 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

- **Président du Conseil d'Administration**

Boualem DJEBBAR

- **Vice président du Conseil d'Administration**

Jamal ALI H. KIDIRY

- **Membres du Conseil d'Administration**

Hawa Salem EL GHADAMSI

Achour ABBOUD

Mohamed Hassan ELMAJDUBI

Issam-Emhemed A. G. ELGRIWO

DEYAB Moftah A.M

Lazhar LATRECHE

*** Mohammed DAHMANI**

***A remplacé Mr. Omar BOUDIEB à compter du 19 juillet 2018.**



BAMIC

DIRECTION GENERALE

Directeur Général

Mr. Taher Omar NEFFATI

Directeur Général Adjoint

Mr. Ahcène YAHIATENE

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mr. Tarek Ait El DJOUDI

Abdussalam KASHADAH & co.

PRINCIPES COMPTABLES DE BASE

COMPTABILISATIONS :

Les opérations comptables relatives à l'activité de la banque s'effectuent suivant une comptabilisation pluri monétaire.

Les opérations sont enregistrées dans leur monnaie d'origine à l'exclusion des immobilisations qui sont enregistrées en dollars américains quelle que soit la monnaie d'origine.

Les états financiers sont élaborés en dollars Américains. Les soldes en monnaies sont convertis en dollars américains aux cours de change déterminés par la Banque d'Algérie (centrale) à la date d'arrêté. Les pertes et gains découlant de cette opération sont logés dans un compte d'attente jusqu'à la clôture de l'exercice. Date à laquelle ils sont versés dans le résultat.

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE :

Les engagements potentiels survenus lors de l'activité de la banque sont enregistrés dans les comptes du hors bilan. Ces engagements expriment, en général, des engagements de garanties et de crédits documentaires.

REVENUS :

Les profits sont calculés selon les échéances, en tenant compte des intérêts à recevoir ou à payer courus mais non encore échus à la fin de l'exercice. Les commissions sont comptabilisées au moment de leurs encaissements.

DOTATION POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX :

Par mesure de précaution, le conseil d'Administration recommande la constitution d'une dotation générale et forfaitaire à l'effet de se prémunir contre les risques encourus. Elle est déduite des bénéfices et apparaît au passif du bilan.

RESERVE LEGALE :

Conformément aux statuts de la banque, une réserve légale au taux de 5 % est décomptée sur les bénéfices nets de chaque exercice. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve dit « Réserve légale » atteint une somme égale au dixième du capital social.



BANQUE DU MAGHREB ARABE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE

BAMIC / ALGER

***RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES***



Alger, le 29 janvier 2019

*MESSIEURS LE PRESIDENT ET LES
MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE DU MAGHREB ARABE POUR
L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE
« B.A.M.I.C »*

RAPPORT DE CERTIFICATION

Nous avons examiné les états financiers, ci-joints, de la Banque du Maghreb Arabe pour l'Investissement et le Commerce " **BAMIC** " pour l'exercice clos le **31 décembre 2018** comprenant le bilan, les comptes de résultats, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à la même date.

LA RESPONSABILITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES ETATS FINANCIERS

La banque a la responsabilité de l'établissement des états financiers de l'exercice.

Nous fondons notre opinion sur ces états, sur la base des contrôles effectués et des informations recueillies et jugées nécessaires.

LA RESPONSABILITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nos travaux de contrôle ont été effectués suivant les normes d'audit généralement admises et donc comportent les sondages de la comptabilité et des autres procédures de contrôle que nous avons considérés nécessaires en égard aux règles de diligences normales.

OPINION

Nous certifions que les états financiers mentionnés, ci-dessus, reflètent régulièrement et sincèrement la situation financière de la Banque du Maghreb Arabe pour l'Investissement et le Commerce " **BAMIC** " au **31 décembre 2018** et le résultat de ses opérations, les parts des actionnaires et les flux financiers pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles comptables applicables aux Banques et aux Etablissements financiers.

ABDUSSALAM KASHADAH AND CO
COMMISSAIRES AUX COMPTES

TAREK AIT EL DJOUDI
COMMISSAIRE AUX COMPTES



Alger, le 29 janvier 2019

*MESSIEURS LE PRESIDENT ET LES
MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE DU MAGHREB ARABE POUR
L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE
« B.A.M.I.C »*

RAPPORT SPECIAL

Conformément aux dispositions de l'article **23** du statut de la " **BAMIC** ", relatif aux conventions réglementées stipulant :

" *Toute convention à l'exception de celles portant sur les opérations courantes conclues à des conditions normales intervenant entre la société et l'un de ses administrateurs doivent être soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration. Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur soit individuellement en tant que représentant d'une personne morale est indirectement intéressé.*

Le Président du Conseil d'Administration avise les commissaires aux comptes des conventions autorisées dans le délai d'un mois au maximum à compter de la date de la conclusion des dites conventions à l'exception des conventions portant sur des opérations conclues à des conditions applicables avec les tiers.

Les commissaires aux comptes sont également informés dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'exercice, des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice.

Les commissaires aux comptes présentent sur ces conventions, un rapport spécial à l'Assemblée qui statue sur ce rapport...."

En exécution de l'article ci-dessus, et sur la base de l'écrit de Monsieur le Président du Conseil d'Administration datant du 24 janvier 2019, nous portons à votre connaissance, qu'aucune convention n'a été conclue conformément à l'article précité.

**ABDUSSALAM KASHADAH AND CO
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**TAREK AIT EL DJOUDI
COMMISSAIRE AUX COMPTES**



**LES ETATS FINANCIERS
BILAN, HORS BILAN, TCR**

**AU 31/12/2018
(En Dollars)**

BILANS COMPARES AU 31.12.2018

En Dollars US

ACTIF	31/12/2017	31/12/2018
CAISSE ET COMPTES A VUE	8 844 706	2 380 352
PRETS ET CREANCES SUR LES INSTITUTIONS FINANCIERES	337 123 499	307 107 847
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	24 892 200	10 278 862
AUTRES ACTIFS	2 848 659	2 406 246
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	489 751	401 187
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	986	480
TOTAL DE L'ACTIF	374 199 801	322 574 974
PASSIF	31/12/2017	31/12/2018
DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS FINANCIERES	238 140 265	197 359 887
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	43 556 418	32 550 400
IMPOTS COURANTS-PASSIF	13 420	10 626
AUTRES PASSIFS	2 205 893	2 116 904
COMPTES DE REGULARISATION	403 225	0
FONDS POUR RISQUE BANCAIRES GENERAUX	2 778 158	2 778 158
CAPITAL SOUSCRIT	100 000 000	100 000 000
CAPITAL LIBERE	50 000 000	50 000 000
CAPITAL NON LIBERE	-50 000 000	-50 000 000
RESERVES	6 956 993	7 343 249
REPORT A NOUVEAU	22 420 315	22 759 173
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 725 114	7 656 577
TOTAL DU PASSIF	374 199 801	322 574 974
HORS-BILAN	31/12/2017	31/12/2018
ENGAGEMENTS DE GARANTIES D'ORDRE DES INSTITUTIONS FINANCIERES	371 704 989	151 402 007
TOTAL DU HORS-BILAN	371 704 989	151 402 007

COMPTES DE RESULTATS COMPARES AU 31.12.2018

En Dollars US

PRODUITS	31/12/2017	31/12/2018
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	6 595 470	9 497 358
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	-2 218 793	-3 640 112
COMMISSIONS (PRODUITS)	6 182 623	4 113 831
COMMISSIONS (CHARGES)	-38 375	-39 786
PRODUITS NET BANCAIRE	10 520 925	9 931 291
CHARGES GENERALES D' EXPLOITATION	-2 695 953	-2 586 921
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PERTES DE VALEURS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	-90 632	-99 294
RESULTAT BRUT D EXPLOITATION	7 734 341	7 245 076
DOTATION AUX PROVISIONS, AUX PERTES DE VALEURS ET CREANCES IRRECOUVRABLES	0	0
REPRISE DE PROVISIONS, DE PERTES DE VALEUR ET RECUPERATION SUR CREANCES AMORTIES	2 604	420 134
RESULTAT D EXPLOITATION	7 736 945	7 665 210
ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (PRODUITS)	4 937	308
ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (CHARGES)	-16 768	-8 941
RESULTAT AVANT IMPOT	7 725 114	7 656 577
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 725 114	7 656 577

COMMENTAIRES SUR LES PRICIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN

Le bilan de la **BAMIC** arrêté au **31/12/2018** présente un total actif/passif de **322 574 974 \$us** contre un montant de **374 199 801 \$us** à la même date de l'exercice **2017**, soit une diminution de **51 624 827 \$us**.

Nous présentons ci-après, les commentaires et les variations des principaux comptes des états financiers :

I - RUBRIQUES DE L'ACTIF

▪ Caisses et Comptes à vue auprès des banques :

Le solde de ce compte représente la totalité des disponibilités à vue de la BAMIC à la date de l'arrêt des comptes. Soit un solde de **2 380 352 \$us** au **31/12/2018** qui est destiné essentiellement à couvrir les opérations en cours de règlement. Ce compte enregistre une diminution de **6 464 354 \$us** par rapport à la même date de l'exercice **2017**.

	2017	2018	VARIATION
Disponibilités en caisse et auprès des Banques en US\$	5 983 757	1 095 069	4 888 688
Disponibilités en caisse et auprès des Banques en autres monnaies	2 860 949	1 285 283	1 575 666
TOTAL	8 844 706	2 380 352	6 464 354



❖ Prêts et Créances sur les Institutions Financières:

Le compte des prêts et créances ayant un solde de **307 107 847 \$us** au **31/12/2018** concerne particulièrement des fonds placés auprès de différentes banques pour des périodes de courte durée et des dépôts de fonds affectés en garantie sur lettres de crédit.

Au **31/12/2018**, ce compte a enregistré une diminution de **30 015 652 \$us** par rapport à la même période de l'exercice 2017, elle s'explique principalement par les opérations suivantes :

	2017	2018	VARIATION
Dépôts auprès des banques en dollars \$us	330 000 000	265 000 000	65 000 000
Crédits à court terme autres monnaies	7 123 499	42 107 847	- 34 984 375
TOTAL	337 123 499	307 107 847	30 015 652

❖ Prêts et Créances sur la Clientèle:

de ce compte représente les différents escomptes faits par la banque aux tiers à la date du **31/12/2018** dans le cadre de lettres de crédit reçues et confirmées par ses soins.

à la date de clôture, ce compte a enregistré une diminution de **14 613 338 \$us** par rapport à la même date de l'exercice précédent.

	2017	2018	VARIATION
Crédits à court terme en dollars \$us	10 291 137	1 637 997	8 653 140
Crédits à court terme autres monnaies	14 601 063	8 640 865	5 960 198
TOTAL	24 892 200	10 278 862	14 613 338

II- RUBRIQUES DU PASSIF

❖ Dettes envers les Institutions Financières :

Le solde de ce compte présente essentiellement les comptes ordinaires et à terme des banques et organismes financiers. Il a connu une diminution de **40 780 378 \$us** au **31/12/2018** par rapport à la même période de l'exercice **2017**.

	2017	2018	VARIATION
Dépôts en \$us	226 094 497	155 161 333	70 933 164
Dépôts en d'autres monnaies.	12 045 768	42 198 554	-30 152 786
TOTAL	238 140 265	177 359 887	40 780 378

❖ Dettes envers la Clientèle:

Le solde de ce compte comporte les comptes à vue et les dépôts à terme effectués chez la BAMIC par les entreprises et les particuliers ainsi que les couvertures concernant les opérations de crédits documentaires en instance de paiement.

Ce compte a enregistré une diminution de **11 006 018 \$us** au **31/12/2018** par rapport à la même période de l'exercice **2017**.

Cette diminution s'explique comme suit :

	2017	2018	VARIATION
Dépôts en US\$.	31 146 124	22 790 550	8 355 574
Dépôts en d'autres monnaies.	12 410 294	9 759 850	2 650 444
TOTAL	43 556 418	32 550 400	- 11 006 018



III – COMPTES HORS BILAN :

La rubrique des comptes Hors Bilan renferme essentiellement les confirmations sur les opérations de crédits documentaires et les engagements de financement de crédits documentaires.

Au **31/12/2018** ces comptes ont enregistré une diminution de **220 302 982 \$us** par rapport à la même période de **2017**.

IV - COMPTES DE RESULTATS

A la clôture des comptes au **31/12/2018**, la banque a réalisé un résultat bénéficiaire de **7 656 577 \$us** contre un résultat de **7 725 114 \$us** enregistré à la même période de l'exercice **2017**, soit une diminution de **68 537 \$us**.

La variation des produits et des charges à l'origine de ce résultat a été la suivante :

❖ Intérêts et produits assimilés :

Au **31/12/2018**, les intérêts reçus des banques ont enregistré une augmentation de **2 901 888 \$us** par rapport à l'exercice précédent, à la même date.

Cette augmentation s'explique par un meilleur rendement des dépôts à terme dû à une hausse continue du taux d'intérêts sur le dollars US.

❖ Intérêts et charges assimilés :

Ce chapitre qui représente essentiellement les intérêts versés en contrepartie de nos emprunts et des placements effectués par nos clients a connu une augmentation de **1 421 319 \$us**.

A l'instar des intérêts reçus, cette différence se justifie par l'augmentation de taux d'intérêts payés.

❖ Commissions (produits) :

Les commissions et frais perçus au titre de la confirmation et de la réalisation de lettres de crédit a connu une diminution de **2 068 792 \$us**.

Cette diminution est due essentiellement à la réduction du nombre et du volume des lettres de crédit traitées par notre banque.

❖ Commissions (charges) :

Il s'agit là surtout des commissions retenues par les correspondants bancaires des banques algériennes lors des transferts effectués en notre faveur.

Ces commissions sont passées de **38 375 \$us** à **39 786 \$us**, soit une augmentation de **1 411 \$us**.

❖ Reprise de provisions, de pertes de valeur et récupération sur créances amorties :

Il s'agit d'une reprise de provision suite à l'arrêt de la cour suprême qui a rendu définitif un jugement octroyant à la **BAMIC 403 225 \$us** en remboursement d'une partie de sa dette, provisionnée à **100%**, sur la banque **BCIA**.

Et de la reprise d'une provision de **\$us 16.909** de frais de justice se rapportant à divers contentieux juridiques définitivement réglés en faveur de notre banque.

RESOLUTIONS

DE LA VINGT NEUVIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES TENUE EN DATE DU 28 FEVRIER 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu les commissaires aux comptes et pris acte de leur rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, ainsi que de leur rapport spécial relatif aux opérations édictées à l'article (23) des statuts, adopte à l'unanimité, les résolutions suivantes :

1^{ère} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le bilan ainsi que le compte des résultats relatifs à l'exercice arrêté au **31 décembre 2018**, avec les données ci-après:

- **Total actif / passif : 322 574 973,90 \$us**
- **Bénéfice net : 7 656 577,12 \$us**

2^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au **31/12/2018** et donne quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion durant l'exercice objet du présent rapport.

3^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la désignation de Monsieur **Mohammed DAHMANI** en qualité de membre du Conseil d'Administration, représentant le Crédit Populaire d'Algérie en remplacement de Monsieur **Omar BOUDIEB** à partir de la réunion du Conseil d'Administration n° **204** du **19/07/2018**.

4^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la rémunération des membres du Conseil, qui sera déduite du compte des pertes et profits.

5^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire (**Vingt-neuvième**) sur proposition du Conseil d'Administration, a décidé de répartir les bénéfices nets d'un montant de **7 656 577,12 \$us** comme suit :

Solde des bénéfices au 01.01.2018	22 759 172,93 \$us
Bénéfices nets de l'exercice clos au 31.12.2018	7 656 577,12 \$us
Déduction du 1/20 du résultat de l'exercice 2018 au titre de la réserve légale	382 828 ,86 \$us
Solde à répartir	30 032 921,19 \$us
Dividendes à verser aux Actionnaires	7 000 000,00 \$us
Report à nouveau au 31.12.2018	23 032 921,19 \$us



6^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au Président du Conseil d'Administration avec faculté de se substituer tout mandataire ou porteur de l'original ou d'une copie du présent procès verbal à l'effet de mener à bonne fin les formalités requises par la loi.

SCRUTATEURS

Mr. Elhadi EMGAHID

Mr. Achour Abboud

**Président de l'Assemblée Générale Ordinaire
Boualem DJEBBAR**